

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Portail Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit (2473)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 26%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit (2473)	Jury par défaut	Tous les candidats	170	1328	1322	1191	165

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit (2473)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	1012	1010	915	114	69,1 %
			Masculin	316	312	276	51	30,9 %
			Total	1328	1322	1191	165	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit (2473)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	30	30	20	0	0 %
				Sans mention	385	385	368	62	46,6 %
				AB	356	356	354	50	37,6 %
				B	201	201	201	15	11,3 %
				TB	47	47	46	6	4,5 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	1021	1021	991	133	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	7	7	1	0	0 %
				Sans mention	90	90	50	10	40 %
				AB	80	80	76	11	44 %
				B	29	29	29	4	16 %
				TB	4	4	4	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	210	210	160	25	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	6	1	0	0 %
				Sans mention	19	19	5	0	0 %
				AB	24	24	13	2	33,3 %
				B	14	14	11	3	50 %
				TB	7	7	7	1	16,7 %
				Total	70	70	37	6	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	5	2	0
			AB		2	0	0	0	0 %
			TB		1	1	1	1	100 %
			Total		11	6	3	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	14	13	0	0	
				AB	2	2	0	0	
				Total	16	15	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit (2473)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1118	1118	1062	149	90,3 %
			En réorientation	111	107	88	11	6,7 %
			Non scolarisés	64	64	28	3	1,8 %
			Scolarité étrangère	19	17	9	0	0 %
			Autres	16	16	4	2	1,2 %
			Total	1328	1322	1191	165	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit (2473)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	359	359	353	53
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	99	99	98	14

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	89	89	89	11
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	74	74	74	9
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	68	68	68	4
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	51	51	49	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	37	37	36	5	
			Autres doublettes	200	200	197	31	
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	66	66	54	11	
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	55	55	44	6	
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	32	32	27	1	
			Autres doublettes	47	47	33	7	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit (2473)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	36,7 %	36,7 %	36,6 %	40,2 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	10,1 %	10,1 %	10,2 %	10,6 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9,1 %	9,1 %	9,2 %	8,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	7,6 %	7,6 %	7,7 %	6,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7 %	7 %	7,1 %	3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,2 %	5,2 %	5,1 %	3,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	3,8 %	3,8 %	3,7 %	3,8 %
		Autres doublettes	20,5 %	20,5 %	20,4 %	23,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Perpignan - Antenne de Narbonne - Licence - Droit (2473)	Jury par défaut	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	33 %	33 %	34,2 %	44 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	27,5 %	27,5 %	27,8 %	24 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	16 %	16 %	17,1 %	4 %
		Autres doublettes	23,5 %	23,5 %	20,9 %	28 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Niveau général-La moyenne des notes obtenues en première (trois trimestres) et en terminale (deux trimestres) - Les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat - Pour les réorientations, les résultats du baccalauréat et des formations post-baccalauréat seront aussi considérés	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes de français, Histoire-Géographie, philosophie et des options en lien avec la filière demandée-Méthode de travail : avis et appréciations de l'équipe pédagogique (relevés de notes et fiche avenir)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Implication-Autonomie et investissement : Avis et appréciations de l'équipe pédagogique (relevés de notes et fiche avenir)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation du candidat et son aptitude à savoir l'exprimer et la rattacher à un projet de formation cohérent-Projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'ouverture du candidat sur le monde, sa sensibilité aux enjeux sociétaux et son implication - Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est appuyée sur un traitement algorithmique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En premier lieu, les candidats sont invités à soigner la présentation de leur dossier ; cela permet d'apprécier leur sens de la rigueur. En deuxième lieu, il leur est vivement recommandé de veiller à l'orthographe et à la syntaxe ; ces 2 points sont d'autant plus importants que les études de Droit appellent une bonne expression écrite. En troisième lieu, il leur est suggéré de vérifier qu'ils ont bien renseigné toutes les rubriques (celles pertinentes). En quatrième lieu, il leur est précisé qu'une attention particulière sera prêtée aux résultats obtenus dans les différentes matières notamment dans le cadre de la terminale. En cinquième lieu, l'insistance est portée sur la nécessité de produire une lettre de motivations afin d'apprécier l'adéquation entre la candidature et les perspectives professionnelles qu'ouvrent les études universitaires en Droit. Et en dernier lieu, il leur est recommandé d'être vigilant à l'égard de la procédure à suivre dans le cadre de Parcoursup.

Signature :

Yvan AUGUET,

Président de l'établissement Université de Perpignan

- Antenne de Narbonne